



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Thermalisme

Question écrite n° 43712

Texte de la question

M. Jean-Pierre Abelin interroge M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur les suites qu'il compte donner aux conclusions du rapport d'information du parlementaire Augustin Bonrepaux sur l'avenir du thermalisme français. Il lui demande s'il compte, notamment en matière de tarification, appliquer le nouveau dispositif législatif et conventionnel, dans l'esprit du rapport Cohen, visant à un rééquilibrage progressif à enveloppe constante, s'il est prêt à aller jusqu'au bout dans l'évaluation des effets du thermalisme par laquelle passe la reconnaissance de cette thérapie et, à défaut, du rétablissement du haut comité du thermalisme, s'il est également disposé à rétablir un bureau du thermalisme qui permette à cette discipline de retrouver sa cohérence et sa représentativité.

Données clés

Auteur : [M. Abelin Jean-Pierre](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43712

Rubrique : Cures

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 octobre 1996, page 5264